

Berlin, den 21. Juli 1870.

Schweizerische Gesandtschaft

in
DEUTSCHLAND.

Confidential Monsieur le Président de la Confédération Suisse
Berne

in Conversation
25. VII. 70.
6. g. H. H. H.

Monsieur le Président,

Après avoir reçu votre télégramme du 20 courant, portant :
„Inlayragjann Die Minister in der Pfalz“
je reus la note de M^e de Thile que je vous ai communiqué par le
télégraphe, et que je suppose être la pièce à laquelle vous faisiez allusion.
je renouvelle ci-joint l'envoi de cette note.

M. de Thile, de chez qui je sors, m'a communiqué son étonne-
ment d'apprendre par M. de Proeder, que le Conseil Fédéral paraît
être inquiet à l'égard de l'observation de la neutralité Suisse
de la part de l'Allemagne; et cela après la déclaration officielle
faite ^{verbalement} par la Chancellerie fédérale, le dimanche 17 courant.

A cela j'ai répondu au Secrétaire d'Etat qu'il y a sans doute
une méprise que je ne puis expliquer que par la non expédition
du télégramme que j'ai eu l'honneur de vous envoyer dimanche dernier.
J'ai donné lecture à M^e de Thile de la partie de mon télégramme
laquelle je vous disais que „au nom de son gouvernement, il (M^e de
Thile) recevait avec une vive satisfaction cette déclaration, et me priait
de vous faire part officiellement que ^{neutralité} la Suisse n'avait serait respec-
tée par l'Allemagne et n'avait rien à craindre de cette dernière,
et que le gouvernement était prêt à me notifier sa réponse de

ce jour.



de ce jour. Après avoir remarqué que mon télégramme contenait exactement le sens de la déclaration, qu'il avait faite officiellement et verbalement au nom de son gouvernement en réponse à une communication verbale, M. de Thile m'a prié en lui accusant réception de sa note de hier, de lui confirmer ses déclarations du 17 courant - ce que je m'empresse de faire dès que j'aurai la certitude que vous avez reçu mon télégramme du 17, dont copie ci-joint.

Je regrette que vous ne m'ayez pas chargé dès l'origine de réclamer du gouvernement d'ici une déclaration écrite de l'observation de la neutralité de notre pays. Sur le télégramme précité je vous priais de me faire savoir si je devais me borner à la communication verbale déjà faite. Ne recevant aucune réponse j'ai trouvé dans votre silence l'approbation de ma conduite ultérieure, et j'ai été peiné d'apprendre par la note de Monsieur de Thile que - pour le cas où ma dépêche vous serait parvenue - j'ai mal interprété votre silence.

Votre dépêche d'aujourd'hui vient de me parvenir, et je vois, ce dont je me doutais par votre dépêche du 15 - que la notification de la neutralité a été adressée directement aux bords du Sud.

M. de Thile m'a fait entendre que la forme donnée à la déclaration de l'Allemagne du Nord avait été choisie

pour bien faire remarquer que le gouvernement d'ici avait déjà donné une déclaration antérieure à cette note.

M. d. Thile n'a aucune nouvelle aujourd'hui: il ne croit pas au bruit assez répandu de l'occupation d'une île hollandaise par la flotte française. Les ministres français auprès des cours du Sud, s'ils n'ont pas remis la sommation dont je vous ai déjà entretenu, ont du moins, paraît-il, tenu auprès des ministres des pays où ils ^{étaient} ~~sont~~ accrédités, un langage fort énergique.

Le Reichstag s'est à terminé aujourd'hui sa session extraordinaire: les mandats de ses membres sont prolongés jusqu'au 31 Décembre 1871. N'ayant pas assisté aux séances d'aujourd'hui, je me borne à vous envoyer ci-joint les pièces n° 1-4 et 10-14, recommandant à votre attention particulière le document n° 11.

Un général prussien, très en courtoisie de ce qui se passe auprès de M^{re} de Molke, assure qu'il ne saurait entrer dans les convenances des belligérants de violer la neutralité Suisse.

On est inquiet au sujet de l'Italie dont l'attitude très réservée paraît faire craindre qu'elle ne se laisse mener par les promesses de la diplomatie française.

Agriez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération

Ch. Ph. Merier.

PS Venille, si il vous plaît, faire mettre cette lettre à la poste, faisant pointer le montant du port sur le compte de la Légation à la Chancellerie fédérale.

3073

Bundesrath vom 27. Juli 1870

Basel St. N.
K. K. K.
a. a.

